

**Zeitschrift:** Cahiers du Musée gruérien  
**Herausgeber:** Société des Amis du Musée gruérien  
**Band:** 4 (2003)

**Artikel:** Les débuts de la radio en Suisse romande  
**Autor:** Cosandier, Jean-François  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1048195>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 03.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

*Après des études de lettres classiques et d'histoire à Neuchâtel, Jean-François Cosandier a suivi une formation professionnelle en documentation à l'INTD à Paris. Il est depuis 1980 responsable du Service de documentation et d'archives de la Radio Suisse romande. Il préside le Groupe romand de documentation (GRD) et assure un enseignement sur la description des documents sonores à la Haute Ecole de gestion de Genève.*

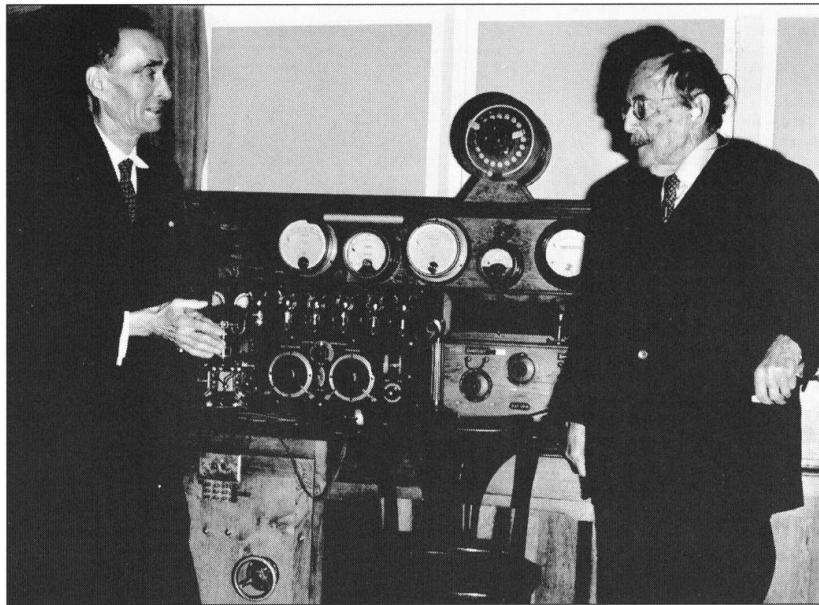
## LES DÉBUTS DE LA RADIO EN SUISSE ROMANDE

Les premières années de l'histoire de la radio en Suisse romande ont été marquées par l'action d'une poignée de pionniers, qui ont réalisé dans des conditions souvent précaires la mise en place de stations dépassant à peine l'échelle locale. Soutenus par des associations motivées, ils ont toutefois dû céder le pas, dès les années 1930, à une organisation nationale forte qui a assuré l'implantation, dans chaque région linguistique, d'un émetteur moderne et puissant, condition du développement des programmes.

pées de réglementer ce nouveau moyen de communication. Les installations réceptrices étaient soumises à une concession que la Direction générale des Télégraphes était chargée de délivrer.

La première de ces concessions de réception est attribuée en 1911 à l'Ecole d'Horlogerie de La Chaux-de-Fonds, qui souhaite capter les signaux horaires transmis par l'émetteur de la Tour Eiffel. La deuxième va, le 16 novembre 1911, à un scientifique passionné par le phénomène des ondes électromagnétiques, le professeur Paul-Louis Mercanton, directeur du Service météorologique universitaire vaudois. Avec un de ses étudiants, il construit un poste récepteur dans les combles de l'Hôtel de Ville de Lausanne, et ils arrivent à capter, parmi les inévitables grésillements, des messages intelligibles.

Le 2 janvier 1914, un autre jeune amateur, Roland Pièce, parvient à capter les fameux signaux horaires à Bex. Mais la Guerre mondiale survient, coupant court



Devant le premier émetteur de Radio Lausanne, les deux pionniers qui ont créé cette station: à g. Roland Pièce, responsable de la station puis chef de l'émetteur national de Sottens, à dr. le professeur Paul-Louis Mercanton. Photo prise le 21 décembre 1962 au studio de La Sallaz, lors d'une manifestation commémorative pour les quarante ans de la radio.

à ces premières tentatives. Les ondes radio sont réservées aux besoins militaires et les autorités se montrent particulièrement intransigeantes<sup>13</sup>.

Néanmoins, avant et pendant le conflit, la technologie progresse à pas de géant dans la plupart des pays voisins. Le terrain est mûr pour que naisse une véritable radio diffusant paroles et musique à l'intention du public, un service de *broadcasting* comme on disait alors. En 1919, on estimait à 125000 le nombre de récepteurs de radio vendus aux Etats-Unis. Les stations de radio fleurissent, sans que la qualité en soit toujours optimale, comme l'ont constaté plusieurs observateurs suisses. En Europe, on retiendra surtout la création, en Grande-Bretagne, de la *British Broadcasting Corporation* (BBC), une société de monopole, et en France des émissions expérimentales de la Tour Eiffel, dès novembre 1921<sup>14</sup>.

### L'aviation providentielle

Au début des années 1920, les passionnés de technique radio se font plus nombreux et s'organisent. Ils créent des radio-clubs à Genève, à Fribourg et à Lausanne. Ils bricolent souvent eux-mêmes leurs postes dont ils trouvent les composants dans des magasins spécialisés. Ils s'informent dans des livres, des revues comme le célèbre *Wireless World*, et échangent leurs tuyaux...

Ils se mettent à capter non plus des obscurs messages en morse, mais de véritables émissions radiotéléphoniques telles que celles de la Tour Eiffel. Leur plaisir

<sup>13</sup> «La technique radio suscite peu d'intérêt avant 1922», SCHADE, Edzard in: DRACK, Markus T. (dir): *La radio et la télévision en Suisse, histoire de la Société suisse de radiodiffusion et de télévision SSR jusqu'en 1958*. Baden, Hier + Jetzt, 2000, pp. 19-20.

<sup>14</sup> BROCHAND, Christian: *Histoire générale de la Radio et de la Télévision en France*, t. 1, 1921-1944, Paris, Comité d'Histoire de la Radiodiffusion, 1994, p. 48.



n'est désormais plus clandestin, comme pendant la guerre, ni solitaire: les proches découvrent émerveillés le miracle des ondes. Un public existe déjà à l'état latent.

Ces amateurs vont rencontrer des savants tels P.-L. Mercanton, déjà mentionné, le Dr Sjöstedt, de Neuchâtel, président du Radio-Club de Suisse, Gustav Eichhorn, physicien à Zurich, et quelques autres. Il y a aussi dans leur réseau des industriels, comme Maurice Rambert à Genève, des représentants de la Société Marconi, qui a enfin eu le droit de s'implanter sur territoire suisse lorsque la SDN a dû se doter d'un émetteur.

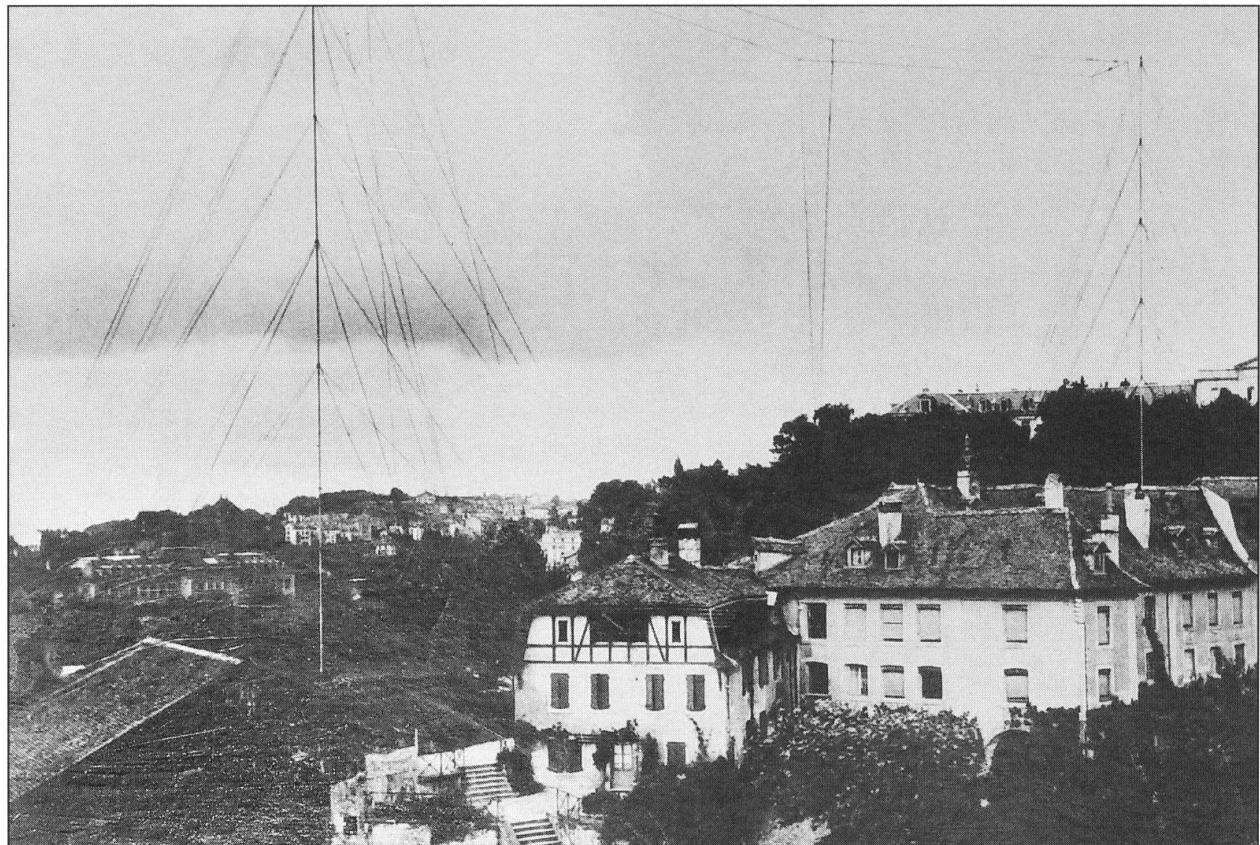
Mais paradoxalement, l'élément déclencheur est étranger au monde de la radio: il s'agit de l'aviation. En 1911 avait été créé l'aérodrome de la Blécherette à Lausanne, puis celui de Cointrin à Genève. Aussitôt après la guerre, les liaisons aériennes civiles s'organisent, avec l'appui des autorités locales et cantonales qui y voyaient – à juste raison – une condition du développement économique. En octobre 1921, une liaison hebdomadaire Paris-Lausanne est créée par la Compagnie des Grands Express Aériens. Or, une des conditions nécessaires à la sécurité aérienne réside dans les communications radio-téléphoniques entre le sol et les appareils. Chaque aérodrome doit donc s'équiper d'un émetteur. En 1921, l'armée avait fait installer un émetteur pour les aérodromes de Kloten et Dübendorf. Le 28 janvier 1922, la Municipalité de Lausanne passe une convention avec la compagnie aérienne, prévoyant l'établissement d'une station de TSF assez puissante pour assurer la communication avec Le Bourget<sup>15</sup>. L'installation de la station se fait dans un local de l'ancienne Ecole cantonale d'agriculture, au Champ-de-l'Air. On retrouve comme responsable de l'installation Roland Pièce, sous la supervision du professeur Paul-Louis Mercanton<sup>16</sup>. Aussitôt en possession de son outil, le jeune technicien s'essaie à toutes les possibilités offertes, et bien entendu, une fois effectuées les communications de service avec l'équipage, il ne résiste pas au plaisir d'envoyer de la musique sur les ondes, au moyen d'un vieux phonographe à cylindre placé devant le micro, au grand ravissement des passagers du Paris-Lausanne!

A Genève, l'aérodrome de Cointrin est également équipé en 1922. Cela pousse le pionnier et industriel Maurice Rambert, futur délégué général (directeur) de la Société suisse de radiodiffusion (SSR), à déposer le 7 octobre 1922, d'entente avec le Radio-Club de Genève, une demande de concession auprès de la Direction Générale des Télégraphes (DGT) pour des émissions radiophoniques publiques d'intérêt général<sup>17</sup>. Cette

<sup>15</sup> Préavis de la Municipalité au Conseil communal, du 31 janvier 1922, cité dans: *De Hertz à Sottens, exposition rétrospective radio*, Lausanne, RTSR, 1976, pp. 9-11.

<sup>16</sup> PIÈCE, Roland: *La Radio ma vie*, Bex - Sottens, 1972, pp. 30-31.

<sup>17</sup> FASEL, André; PITTARD, Pierre: *Radio-diffusion et télévision à Genève, 1922-1984*, S.I. Radio-Télévision suisse romande, 1984, vol. 1, p. 1.



demande intervient, il faut le préciser, quelques jours avant que soit votée la loi fédérale du 14 octobre 1922 sur la correspondance télégraphique et téléphonique, qui confère à la DGT le monopole de l'aménagement et de l'exploitation des installations radiophoniques. Les principes à respecter sont: pas d'exploitation commerciale, pas de monopole, désignation d'une autorité de surveillance sans intervention directe de l'Etat dans la production des programmes<sup>18</sup>.

Pour ce qui est de la mise en route des émissions, Lausanne passe aux actes sans attendre. Le soir de l'inauguration de l'émetteur, le 26 octobre 1922, Roland Pièce organise – sans autorisation – le premier concert retransmis en direct à l'intention des invités présents à l'hôtel Beau-Rivage. Il montre ainsi à cet auditoire de choix tout le potentiel de l'émetteur de l'aérodrome pour des émissions musicales de divertissement.

La Direction générale des télegraphes délivre, le 10 janvier 1923, la concession pour des essais radiophoniques avec les émetteurs des aéroports de Genève, Lausanne et Dübendorf.

A Lausanne, la concession est attribuée à la société privée Utilitas qui organise des concerts et vend des récepteurs de radio. Les émissions débutent le 26 février

*L'implantation de la première station de Lausanne, au Champ-de-l'Air, avec son antenne. Vers 1923.*

**18** SCHADE, Edzard: «L'échec de la radiodiffusion locale, 1923-1931», in DRACK, Markus T. (dir): *La radio et la télévision en Suisse, histoire de la Société suisse de radiodiffusion et de télévision SSR jusqu'en 1958*, Baden, Hier + Jetzt, 2000, p. 26.



**«Avoir chez soi un détecteur d'ondes, c'est avoir un sens de plus que ceux qui ne possèdent pas d'appareils permettant la réception des messages mondiaux. Ne pas entendre ce que nous disent les ondes qui passent à chaque instant autour de nous, c'est être infirme, à moitié sourd, c'est-à-dire inférieur physiquement. Dans quelques années, il n'y aura pas une famille qui ne possédera son appareil capteur d'ondes.»**

**Louis Françon, «Editorial»,  
Le Radio N° 1, 21 avril 1923**

1923, entre 18 h et 19 h, avec l'orchestre Décosterd autour du micro, dans le hall des locaux du Champ-de-l'Air. La société Utilitas paie à la Ville une redevance de un franc par minute d'émission. La communication avec les avions ayant une priorité absolue, les émissions publiques ne peuvent avoir lieu que le soir et la nuit. La station lausannoise devient donc la première organisation de programmes de Suisse, l'une des premières d'Europe.

Le nombre de concessions de réception est alors très limité: 980 pour toute la Suisse à la fin de 1923. Le succès des premières émissions ne permet probablement pas à Utilitas de réaliser les résultats commerciaux qu'elle escompte. De plus, il semble que l'expérience ait suscité le mécontentement de quelques concurrents. Toujours est-il qu'associée au Radio-Club de Lausanne, elle encourage une initiative «dans l'air» à ce moment, la création du «Broadcasting romand», nouvelle organisation devant parrainer les programmes<sup>19</sup>.

La réunion décisive a lieu le 14 juillet 1923 au Restaurant des Deux-Gares, en présence de très nombreuses personnes intéressées à la fondation d'un Broadcasting romand. L'idée est, selon Utilitas, que chacun des membres prenne à sa charge une quote-part égale des frais d'organisation et d'émission des radio-concerts. Le Broadcasting romand bénéficiera dans tous les cas d'une partie du produit des concessions payées à la Confédération par des propriétaires de postes récepteurs. En outre, on prévoit l'admission de tous les amateurs de TSF qui veulent bien contribuer, par une finance annuelle, à la prospérité du Broadcasting romand<sup>20</sup>.

Parmi l'assistance, on trouve notamment Maurice Rambert, de Genève, et le professeur Paul-Louis Mercanton, déjà mentionnés. La réunion approuve le programme prévu, se mue séance tenante en assemblée constitutive, qui élit Mercanton à la présidence du Broadcasting romand, et pose les bases d'une structure institutionnelle stable, avec une «commission financière» et une «commission technique et d'émission». La question des moyens est en effet cruciale, comme la suite le révélera. Sur le plan institutionnel, la nouvelle association consacre à l'échelle locale le principe d'une organisation indépendante, sans but lucratif, représentant aussi bien les autorités que les auditeurs, et assumant la responsabilité des programmes radiophoniques.

Un homme joue dans l'affirmation de cette idée un rôle déterminant: le journaliste Louis Françon. Il dirige un hebdomadaire récemment créé pour l'information des

<sup>19</sup> Lettre d'invitation à une séance consultative, adressée par Utilitas au Radio-Club de Lausanne, reproduite dans MONTMOLLIN, Gilbert de: *La Radio-Télévision suisse romande vue au travers des archives de la Fondation de Radiodiffusion et Télévision à Lausanne*, Lausanne, 1983, (annexe 1).

<sup>20</sup> *Ibid.*



auditeurs et des amateurs, *Le Radio*, dont le premier numéro est sorti le 21 avril 1923, à 500 exemplaires. Constitué à ses débuts de quatre pages imprimées sur papier vert, il donne l'accent sur des conseils pratiques, créant d'emblée une rubrique de courrier pour que les questions des uns puissent être utiles à tous.

Du côté de Genève, l'émetteur de l'aérodrome de Cointrin, construit par la compagnie Marconi, peut servir lui aussi à des essais d'émissions. Ceux-ci sont organisés dès le 21 octobre par Félix Pommier, musicien et futur directeur de la radio genevoise<sup>21</sup>.

### La naissance des programmes

A l'automne 1923, seule la station de Lausanne émet de véritables programmes, dans le cadre restreint de l'heure quotidienne d'émission. Les radio-concerts du début vont laisser place à une offre plus diversifiée. Le 6 septembre, Louis Françon prononce une première causerie sur *Le costume à travers les âges*. En novembre, des acteurs français de passage interprètent des fragments du *Dernier vol d'Estéban*. Le premier culte protestant est diffusé au début de 1924<sup>22</sup>. Mais diversité ne signifie pas improvisation: les programmes doivent être annoncés aux autorités de surveillance, par écrit, au moins huit jours à l'avance.

Comment se faire une idée du public? Au vu des 980 concessions attribuées pour toute la Suisse à fin 1923, on peut estimer que cela représente pour la zone de réception de l'émetteur du Champ-de-l'Air à peine deux ou trois centaines de récepteurs. Certes, autour de chaque poste, il y a bien souvent une famille, un groupe d'amis, une classe, les clients d'un café... Malgré tout, on s'émerveille que le plaisir - ou l'éducation - de ce qui était en fait une infime minorité ait pu justifier tant d'efforts, d'imagination, de moyens, en bref tant de preuves de confiance en l'avenir, même et surtout de la part des autorités!

Le 17 décembre 1923, le Broadcasting romand se transforme en «Société romande de radiophonie» (SRR), toujours sous la présidence de Paul-Louis Mercanton, qui passera cependant le flambeau au début de 1924 à M. Bovay, avocat. La SRR va demander à la Direction des Postes une concession pour «l'émission de causeries, conférences, cours, concerts, etc., ainsi que pour l'établissement d'un service commercial pour les banques». Diverses catégories de membres sont créées: actifs (cotisation 5 fr. par an), passifs (10 fr.), et bienfaiteurs (50 fr.)<sup>23</sup>.

### L'INVASION DES CONFÉRENCIERS

**«On y instruit les populations qui ne l'écoutent pas, on y parle de l'hygiène de la bouche, du nez, des oreilles, de l'estomac, de la culture des pois de senteurs, des radis, de l'art de conserver les cornichons, de Baudelaire, de l'élevage des vers à soie, des hanetons, du bonheur en ménage, du tir à l'arbalète, de la diarrhée blanche des petits poussins, de la littérature antique et de la destruction des chenilles.»**

*Radio-Lausanne a 25 ans,*

**Lausanne, Héliographia,**

**1948, p. 20**

<sup>21</sup> FASEL, André; PITTARD, Pierre: *op. cit.*, p. 2.

<sup>22</sup> *Radio-Lausanne a 25 ans*, Lausanne, Héliographia, 1948, pp. 11-14.

<sup>23</sup> MONTMOLLIN, Gilbert de: *La Radio-Télévision suisse romande vue au travers des archives de la Fondation de Radiodiffusion et Télévision à Lausanne*, Lausanne, 1983, pp. 7-8.



*La station de radio de l'aéroport de Genève. Vers 1925.*



Mais l'essentiel des recettes devrait venir de la taxe de concession payée par les auditeurs. Elle est alors de 10 fr. par an, encaissés par les PTT, et seuls 75 à 80% sont ristournés aux stations, qui conservent le solde. La répartition entre stations se fait en tenant compte des arrondissements téléphoniques. La SRR, à ses débuts, peut encore prétendre obtenir le produit de toute la Suisse romande, puisqu'elle a aussi couvert le démarrage des émissions de l'émetteur de Genève-Cointrin.

### Premières ombres sur les ondes

Les problèmes d'argent commencent à peser sur le développement de la jeune société. Pour assurer un service de programmes suivi, il faut s'engager dans la voie du professionnalisme. Même un technicien comme Roland Pièce, homme-orchestre de génie, ne peut tout assumer à lui seul. Lorsqu'il doit se rendre au service militaire, les émissions s'arrêtent! Alors on décide d'engager un directeur: ce sera Louis Françon. *Le Radio* est également acheté par la SRR, afin de disposer d'un organe de publication des programmes<sup>24</sup>. Les comptes de 1924 présentent des recettes à hauteur de 16581 fr., soit 4581 fr. de cotisations et 12000 fr. de ristournes de concessions.

La situation de Genève n'est toutefois pas encore clairement réglée, puisque l'émetteur en service expérimental est aussi assumé financièrement par la SRR. Son passage à une exploitation régulière va entraîner des charges d'un tout autre niveau! Le groupe de pionniers de Genève tend aussi à

<sup>24</sup> Radio-Lausanne a 25 ans: op. cit., p. 19.

s'organiser de manière autonome. Il contribue par exemple, le 21 mai 1924, à une exposition internationale de radiophonie, organisée au Bâtiment électoral sur l'initiative de Maurice Rambert. Par ailleurs, Genève va accueillir dès cette année les premières rencontres qui aboutiront à la création l'année suivante de l'Union internationale de Radiodiffusion, destinées à organiser la répartition des fréquences en Europe.

Il n'est donc pas étonnant que, durant l'hiver 1924–1925, des tensions sérieuses se fassent jour entre les deux pôles d'activité de Genève et Lausanne. Le 10 mars 1925, le groupe de Genève se constitue officiellement en «Société des émissions Radio-Genève». Il s'agit d'une société coopérative «ayant pour but d'organiser des émissions radiophoniques quotidiennes et publiques, et de faire exécuter à cet effet les installations nécessaires»<sup>25</sup>. Les parts sociales de la société sont souscrites, au départ, par deux organismes privés: la Coopérative suisse de consommation (section de Genève) et le Groupe genevois de l'Association des Espérantistes, présidé par Edmond Privat. Ce dernier assume la présidence, alors que Maurice Rambert prend la vice-présidence. Le capital constitué est de 32 600 fr. Il est intéressant de constater que, dans le droit fil des idéaux portés par les organisations qui financent la société, celle-ci affirme dans ses statuts que, à côté de sa langue officielle qui est le français, elle utilisera comme langue auxiliaire internationale l'espéranto<sup>26</sup>.

La société doit bien entendu s'occuper d'urgentes questions d'intendance. Elle entreprend des démarches auprès du Conseil d'Etat pour obtenir la mise au point de la station émettrice de l'aérodrome. Le 25 mars, elle passe une première convention pour la présentation quotidienne de deux bulletins d'information de l'Agence télégraphique suisse (ATS), à 12 h et 21 h<sup>27</sup>.

Le 1<sup>er</sup> mai 1925, Félix Pommier entre en fonctions comme directeur de Radio-Genève. Le studio est situé à l'Hôtel Métropole, sous forme d'une salle meublée et chauffée comme studio de radio, et un salon d'attente attenant, ce dernier pouvant être repris par l'hôtel si la situation de la clientèle l'exige. Le contrat avec l'hôtel prévoit qu'un orchestre se produira quatre fois par semaine sous la dénomination d'*Orchestre de l'Hôtel Métropole!* Cet orchestre se produit pour la première émission, le 14 juillet: il est composé de trois musiciens: W.P. Brooke au piano, Edgar Jaques au violon, et René Dovaz (futur directeur de Radio-Genève) au violoncelle. René Dovaz raconte que, pour varier la distribution, il leur arrivait de jouer sous d'autres noms: il fut

<sup>25</sup> FASEL, André; PITTARD, Pierre: *op. cit.*, p. 4.

<sup>26</sup> *Ibid.* Le nom d'Edmond Privat est d'ailleurs resté associé aussi bien au mouvement coopératif qu'au mouvement espérantiste.

<sup>27</sup> FASEL; PITTARD: *op. cit.*, p. 5.

**Evolution des concessions  
en Suisse:**

<b>Fin 1923:</b>	<b>980</b>
<b>1924:</b>	<b>16 964</b>
<b>1925:</b>	<b>33 532</b>
<b>1926:</b>	<b>51 194</b>
<b>1927:</b>	<b>59 066</b>
<b>1928:</b>	<b>70 183</b>
<b>1929:</b>	<b>83 757</b>
<b>1930:</b>	<b>103 808</b>

***De Hertz à Sottens,  
exposition rétrospective radio,  
Lausanne, RTSR, 1976, p. 17***

un jour par exemple «Aloës Zapata, artiste guatémaltèque! Félix Pommier et René Dovaz jouaient le rôle de speakers<sup>28</sup>. L'inauguration officielle a lieu du 13 au 15 octobre.

On voit donc, dans ces deux premières années, se constituer les lignes de force des deux stations, qui laisseront des traces durant des dizaines d'années dans la répartition des tâches entre les deux studios de la future Radio Suisse romande:

- à Lausanne, des émissions ancrées dans le terrain local et régional, faisant appel à de nombreuses causeries, et une volonté de promouvoir le théâtre radiophonique,
- à Genève, des programmes inspirés par des responsables avant tout musiciens, une culture plutôt cosmopolite, et une présence très forte des organisations internationales.

1926 ne va pas apaiser les soucis des deux sociétés, bien que la taxe de concession passe à 12 fr. par an. A Lausanne, un nouvel émetteur est devenu nécessaire. Une convention entre la Municipalité et la SRR permet des améliorations pour un montant de 75 000 fr., la SRR en supportant 10 000 fr. La nouvelle concession lui coûte 17 450 fr., représentant les intérêts et amortissements. Le nouvel appareil, un Marconi de 750 watts, est destiné exclusivement aux émissions de radio, il permet donc d'élargir sensiblement les heures d'émission, soit de 20 h à 23 h en semaine, et de 14 h à 22 h les jours fériés<sup>29</sup>. Or, qui dit plus d'heures d'émission dit plus d'argent! Mais la pénétration des concessions réceptrices marque un peu le pas<sup>30</sup>, malgré les efforts considérables que font les deux équipes pour intéresser et retenir le public. A Genève, on peut citer par exemple les premières transmissions de concerts symphoniques, les émissions «Heures des enfants» avec l'inoubliable Oncle Henri (Henri Baumard), les transmissions des cultes du pasteur Frank Thomas, au Victoria-Hall, les débats de la Société des Nations, et surtout les premiers reportages de matchs de football par le non moins inoubliable M<sup>e</sup> Marcel Suès, dit Squibbs.

A Lausanne, on tente des soirées vaudoises, neuchâteloises, fribourgeoises, valaisannes, on invite des fanfares. Des acteurs se déplacent du Théâtre municipal et interprètent Ruy Blas. On retransmet *Madame Butterfly* directement du Théâtre municipal...

En 1928, face à l'exiguïté des locaux du Champ-de-l'Air, la décision est prise de transférer le studio dans des locaux au Grand-Chêne. La salle permet d'accueillir 150 personnes, et le public peut commencer à assister à des émissions.

<sup>28</sup> Les 50 ans de Radio-Genève. Commémoration du mardi 2 septembre 1975. – S.I., Radio-Genève, 1975, p. 25.

<sup>29</sup> MONTMOLLIN, Gilbert de: *op. cit.*, p. 10.

<sup>30</sup> SCHADE, Edzard: *op. cit.*, p. 32.



Pourtant la satisfaction demeure mitigée. Le public compare dorénavant ce qui se fait sur différentes stations. Il devient exigeant, et il le fait savoir. Cette situation est plutôt mal vécue par ceux qui ont la responsabilité des programmes, allant jusqu'à une crise où le comité de la SRR finit par démissionner en bloc<sup>31</sup>. En plus, les stations suisses sont de plus en plus fréquemment brouillées par des postes étrangers, plus puissants.

La répartition du produit des taxes de concession est un vrai casse-tête: la SRR obtient la quote-part de toute la Suisse romande, sauf Genève, soit 4051 concessions (en 1927), la Société des émissions Radio-Genève obtient celle de l'arrondissement des télégraphes de Genève (soit 2913 concessions). Un tel déséquilibre, qui n'est pas le seul en Suisse (Radio-Berne requérait en 1927 un changement de la clé de répartition, en raison d'un déficit considérable)<sup>32</sup>, va bientôt susciter une intervention étatique.

### Vers une organisation suisse

En 1925-1926 naissent d'autres sociétés de radio à Berne, Bâle, puis Zurich. Des idées de collaboration commençaient à se faire jour. Sur l'invitation de Radio-Berne une rencontre a lieu le 25 mars 1926, aboutissant à la création de l'Union radiophonique suisse, précurseur de la Société suisse de radiodiffusion, née en 1931. Cette création répond à un besoin évident, puisqu'il s'agit de définir une politique d'ensemble dans les rapports des sociétés avec les autorités et avec la Direction Générale des Télégraphes (DGT)<sup>33</sup>. Elle débouche aussi sur des émissions communes suisses qui ont un grand succès.

A l'échelle suisse, un sujet soulève des controverses de plus en plus épineuses: la diffusion des nouvelles par les stations suisses indispose l'Association suisse des éditeurs de journaux et l'Association de la presse suisse, qui se voient déjà spoliées d'une de leurs raisons d'être. Des négociations ont lieu sous l'égide de la Direction générale des Postes, aboutissant à une Convention sur la diffusion des nouvelles par TSF. Celle-ci fixe les modalités du service d'information radiophonique: deux bulletins de nouvelles par jour au maximum, l'un entre 13 h et 14 h, l'autre entre 21 h et 22 h. Les informations doivent être fournies par une agence ayant son siège en Suisse (donc par l'ATS), et elles doivent être rédigées de manière à «susciter l'intérêt de l'auditeur sans le satisfaire, pour l'engager à chercher un complément

<sup>31</sup> *Radio-Lausanne a 25 ans: op. cit.*, p. 23.

<sup>32</sup> SCHADE, Edzard: *op. cit.*, p. 35.

<sup>33</sup> PUNTER, Otto: *Société suisse de radiodiffusion et télévision*, 1931-1970, Berne, SSR, 1971, pp. 17-18.

dans la presse». La neutralité politique et confessionnelle des nouvelles est requise et les annonces à caractère publicitaire bannies<sup>34</sup>.

A l'automne 1928, malgré une nouvelle définition des zones de concession par la DGT, et de nouveaux principes de péréquation, malgré surtout le passage de la taxe à 15 fr., il faut se rendre à l'évidence: le mode de fonctionnement fédéraliste de la radiodiffusion à l'échelle locale ne peut subvenir aux besoins de cinq sociétés de programmes autonomes<sup>35</sup>. Il faut s'atteler à une nouvelle conception de la radio.

Le débat s'ouvre en particulier dans les radio-clubs locaux. *Le Radio* présente les arguments pour et contre une organisation centrale. Lausanne prend clairement position pour un émetteur régional puissant<sup>36</sup>. Berne va encore plus loin proposant un seul émetteur au centre du pays, en deux langues! La Suisse doit, selon les variantes, obtenir des fréquences supplémentaires à l'échelle internationale. Elle s'y attelle. Un des objectifs discutés est intéressant: deux émetteurs puissants permettraient à 70% au moins de la population de capter un programme suisse, même avec un appareil rudimentaire, au lieu de 10% auparavant!

La question est abordée sous l'angle technique essentiellement, et à mi-février 1929, une commission d'experts opte pour la construction d'un émetteur national dans chaque région linguistique, financé par la Confédération. Dès le mois de mai, le Conseil fédéral soumet à l'Assemblée fédérale une demande de crédit de 1,7 million de francs à cet effet.

Reste à définir la structure institutionnelle de la radio à l'avenir: doit-on maintenir les sociétés régionales, ou faut-il nationaliser complètement l'organisation? Cette dernière variante paraît peu réaliste. On s'achemine donc vers une organisation fédéraliste qui laisse une bonne marge d'autonomie aux régions en matière de programmes.

La Société Suisse de Radiodiffusion (SSR) est finalement fondée le 24 février 1931. Maurice Rambert en est nommé administrateur, avec le titre de Délégué du comité. L'émetteur national de Sottens va commencer à diffuser ses émissions le 25 mars 1931. Les deux sociétés romandes de programmes vont devoir se partager cet outil remarquable: après quelques tâtonnements, le schéma suivant va être convenu: Genève émettra les lundis, mercredis et samedis, Lausanne les autres jours de la semaine, avec une alternance le dimanche<sup>37</sup>.

<sup>34</sup> PUNTER, Otto: *op. cit.*, p. 18.

<sup>35</sup> SCHADE, Edzard: *op. cit.*, p. 36.

<sup>36</sup> SCHADE, Edzard: *op. cit.*, p. 40.

<sup>37</sup> *Les 50 ans de Radio-Genève*: *op. cit.*, p. 4.



La radio suisse a vécu un temps des pionniers extraordinaire. Des trésors d'imagination, de volonté, de savoir-faire se sont déployés, des personnalités hors pair se sont révélées. Puis, en peu d'années, est venue une crise fondamentale qui a notamment montré les limites d'une organisation locale autonome. Le public, enthousiasmé par le nouveau moyen de communication, s'est multiplié, mais il est devenu, à juste titre, exigeant. La radio a trouvé son style, son professionnalisme et elle n'a pu le faire qu'en se mesurant à des standards internationaux. Cette mue, dont est sortie la SSR, était certainement inévitable.